

Déclaration de principe – Engagement du RÉQEF envers l’EDI

Le Réseau québécois en études féministes (RÉQEF) a pour objectif de structurer, fédérer et promouvoir l’expertise québécoise en études féministes. À travers ses interventions, le RÉQEF vise à contribuer au développement et au rayonnement des études féministes, renforcer les capacités de recherche, stimuler les échanges interuniversitaires dans une perspective de développement de projets de recherche communs, d’ouverture sur de nouvelles collaborations et d’implication sociale, soutenir ses membres dans l’organisation d’activités conjointes et de projets de recherche et former une relève à/par la recherche scientifique.

Dans la demande déposée au FRQSC en 2019 et financée pour la période 2020-2027, le RÉQEF s’est engagé à assurer la représentation de la diversité dans sa base et la participation active des membres de la diversité. À cette fin, il a formulé deux objectifs : premièrement, soutenir l’innovation théorique et méthodologique en études féministes dans une perspective intersectionnelle et interdisciplinaire et deuxièmement, poursuivre l’objectif de représentation de la diversité qu’il s’est fixé, aussi bien dans sa politique d’adhésion, que dans ses engagements au niveau de la recherche et de sa diffusion, ou encore dans ses partenariats au sein de la communauté.

À l’hiver 2021, et en lien avec ces objectifs, le RÉQEF a entrepris une consultation auprès de ses membres sur le thème de l’équité, de la diversité et de l’inclusion (EDI). Le RÉQEF joint le mouvement en faveur du développement de plans d’EDI dans le milieu universitaire et dans les structures de recherche qui s’est amorcé au cours des dernières années, entre autres au FRQSC; dans le cadre de leurs planifications stratégiques 2018-2022, les Fonds de recherche du Québec (FRQ) se sont engagés à renforcer la prise en compte des principes d’équité, de diversité et d’inclusion dans l’évaluation scientifique.

En juin 2021, à la suite de la consultation entreprise par le RÉQEF, un plan d’action comportant une série de mesures a été entériné par le Comité exécutif du RÉQEF. Avec l’adoption de ce plan, le RÉQEF s’engage à faire la promotion des principes d’équité, de diversité et d’inclusion et ce, à tous les niveaux de son action et de son rayonnement. La première phase de ce plan d’action sera réalisée au cours de l’année 2021-2022 et s’articule autour de :

- la mise sur pied d’un comité consultatif sur le recrutement et la participation des personnes autochtones et racisées au RÉQEF,
- la diffusion d’un sondage visant à l’auto-identification des membres RÉQEF qui appartiennent à des groupes minoritaires,
- le développement d’activités de diffusion de la recherche avec des membres des groupes minoritaires et sur des enjeux touchant à la représentation des groupes minoritaires et
- l’octroi d’une bourse destinée à un.e étudiant.e autochtone ou racisée de niveau maîtrise.

D’autres actions sont prévues dans la deuxième phase du plan d’action (2022-2023).